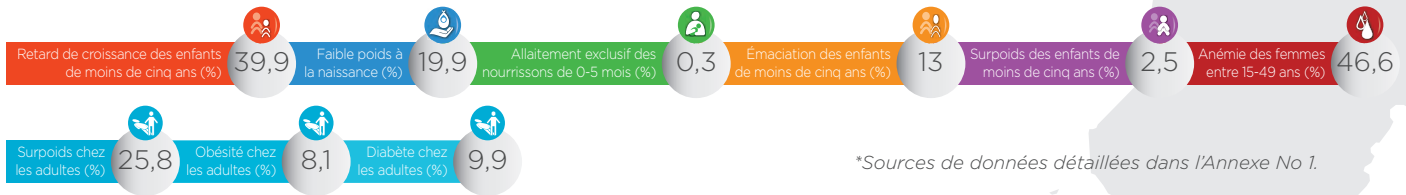




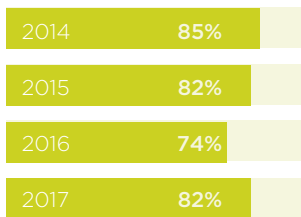
Date d'adhésion : mai 2013
Population : 14,01 millions

Tchad



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

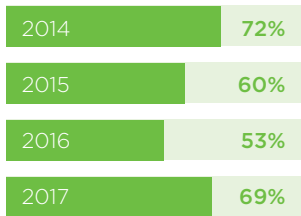
Transformations institutionnelles en 2016-2017



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le Conseil national de nutrition et d'alimentation (CNNA), plateforme interministérielle instituée en 2014, n'est pas encore fonctionnel mais sa première réunion est espérée pour 2017. Son comité technique (multi-acteurs) permanent est convoqué mensuellement par le directeur de la nutrition du Ministère de la santé. En 2016-2017, cinq comités régionaux de nutrition et d'alimentation ont été formés dans le cadre d'un projet pilote. Les sept réseaux existants (qui incluent les journalistes, les champions et les

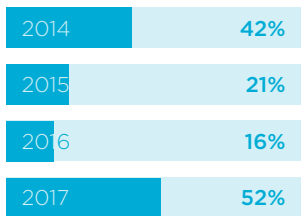
académiciens) ont accueilli cette année celui du secteur privé, alors qu'un réseau dédié à la fortification est envisagé. Un plan d'action annuel commun à tous ces réseaux a été réalisé en 2017, sur la base de leurs plans de travail respectifs. Le réseau des parlementaires a sensibilisé ses pairs lors d'une journée spéciale en décembre 2016, avant de sensibiliser aussi la population lors d'une tournée en caravane à l'intérieur du pays en janvier 2017. Le réseau des champions a formé des journalistes.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Plusieurs lois ont été élaborées, validées techniquement et/ou adoptées mais leur application et leur opérationnalisation rencontrent des difficultés. Des examens techniques analysent actuellement l'intégration de la nutrition dans les stratégies sectorielles. La Stratégie pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant a été finalisée et validée techniquement en 2017. Les parlementaires assurent un plaidoyer actif pour

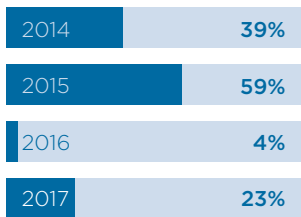
l'adoption du code de commercialisation des substituts du lait maternel. Le paquet minimum d'activité proposé par les centres de santé est en cours de révision afin d'y intégrer les indicateurs de nutrition. Enfin, le Plan national de réponse à la situation de crise alimentaire et nutritionnelle a été validé alors que le plan de réduction des risques de catastrophe intégrant la nutrition est en cours de validation.



Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Le Plan d'action intersectoriel de nutrition et d'alimentation (PAINA) est finalisé, budgétisé et validé techniquement depuis 2016. Son adoption par le CNNA est escomptée et devrait précéder l'élaboration d'un cadre commun des résultats définissant les cibles. Les Nations unies, les partenaires techniques et financiers et les ONG s'alignent cependant déjà sur les objectifs

du gouvernement. Plusieurs cartographies ont été initiées (groupe sectoriel nutrition, société civile) dans le but d'avoir une vision globale des interventions de tous les acteurs. Il existe un cadre harmonisé annuel qui définit les zones vulnérables en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Enfin, deux projets conséquents relatifs à la fortification ont été lancés.



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Une analyse des déficits de financements a été réalisée en amont de la budgétisation du PAINA. Cependant, les données sur le financement de la nutrition n'étant pas centralisées, l'estimation de ces derniers n'est pas actualisée. Les décaissements des promesses des bailleurs n'ont pas pu être réalisés car le PAINA n'est pas encore adopté. Le réseau des champions, celui de la société civile et le REACH ont uni leurs efforts

de plaidoyer envers les parlementaires et le Ministère des finances, afin d'augmenter les financements pour la nutrition. Les résultats de l'étude sur le coût de la faim ont été publiés fin 2016 et largement diffusés. Lors de la table ronde des bailleurs de fonds du Tchad tenue à Paris en septembre 2017, la nutrition a été intégrée aux dossiers relevant de l'urgence et de la santé, fruit de l'investissement de la plateforme.



PRIORITÉS 2017-2018

- Achever et adopter le Plan intégré de mise en œuvre ;
- Opérationnaliser le CNNA.
- Élaborer le cadre commun de résultats, assorti d'un plan de suivi et d'évaluation ;